

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 4 DECEMBRE 2017

N° 2017-11-04

L'an deux mille dix-sept, le quatre décembre à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-sept novembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 133

Présents (mini 30) : 48

Nombre de voix

En exercice : 252

Présentes : 71

Exprimées par pouvoirs : 57

Total (mini 127) : 128

Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

(porteurs de 6 voix)

Mounir AARAB, Françoise CASALINO

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

(porteur de 6 voix)

Eliane BARREILLE

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme

(porteur de 7 voix)

Corinne MOULIN

2 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pascale ROCHAS.

42 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Jean-Marc BOUVIER, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, José FERNANDES, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Christian GODART, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Christine GUTIERES, Laurent HARO, Dominique JOUVE, Marie-Hélène LEROY, Dominique MALLIE, Jean-Charles MATHIEU, Henriette MARTINEZ, Georges MOCHOT suppléant, Joël MORIN, Catherine NESTEROVITCH, Jean-Marc PELACUER, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Claude THOMAS, Caroline YAFFEE.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS et Didier Claude BLANC à Mounir AARAB, Alain D'HEILLY et Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Léo PEYRE et Bernard MATHIEU à André AUBERIC, Damien DURANCEAU à Marcel BAGARD, Philippe CAHN et Jacques NIVON à Christian BARTHEYE, Pierre DALSTEIN à Claude BAS, Guy FAURE à Rosy FERRIGNO, Jeannie DENIEAULT à Jean-Charles MATHIEU, Olivier CADIER et Jean-Marc AUDERGON à Corinne MOULIN, André GILLES et Marlène MOURIER à Laurent HARO, Marie-Claude BUCHER et Hélène LAMBERT à Marie-Hélène LEROY, Gérard TENOUX et Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Jean GARCIA à Éric RICHARD, Valery LIOTAUD à Jacques RODARI, Jean SCHÜLER à Caroline YAFFEE.

Délégués excusés

Robert GIVAUDAN, Patrick LIEVAUX, Ghislaine SAVIN

Invités excusés

Michel DELMAS (Commissariat de Massif), Frédéric LAVERGNE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)

Participaient également à la réunion :

Maryse BONNEVIE suppléante, Corinne ISOARDI suppléante, Christian LANGLADE suppléant, Chantal MARCOU suppléante,

Christophe BONAL (DDT 26), Christine BONNARD (Sous-préfète de Nyons), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme),

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Connaître et valoriser le tilleul des Baronnies provençales – 2^e phase – délibération de principe

La Présidente expose :

Le Comité syndical du Parc naturel régional du 3 décembre 2015 (délibération n°2015-12-11) a approuvé la mise en place d'un programme d'action intitulé « redécouvrir le tilleul des Baronnies provençales ».

Ce programme vise à engager une série d'actions de connaissance et de valorisation du tilleul des Baronnies qui comprend plusieurs volets :

- ◆ En partenariat avec le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, un stage de master 2 d'une durée de 6 mois (de mars à août 2016) a permis de mieux connaître les tilleuls sauvages des massifs des Baronnies. Ce travail a été préparé et prolongé par l'implication de Luc Garraud, botaniste au CBNA qui a constitué un herbier de référence de plusieurs centaines d'arbres sauvages ou domestiques ;
- ◆ Dans le cadre de leurs missions de recherche et de connaissance, les chargés de mission « paysages et urbanisme » et « patrimoines culturels et culture » du Parc naturel régional ont mené des recherches historiques et des travaux de description et d'analyse des paysages du tilleul dans les Baronnies ;
- ◆ Grâce au soutien financier de la Direction des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une ethnologue professionnelle a été missionnée pour mener une enquête ethnologique sur le tilleul domestique (mars 2017-avril 2018). Elle a pu rencontrer plusieurs dizaines d'habitants qui ont pratiqué ou qui pratiquent encore la cueillette du tilleul, mais aussi des négociants, ainsi que des responsables agricoles ou des agents de collectivités locales. Cette mission est encore en cours. Ce travail a été mené en lien étroit avec les deux chargés de mission du Parc et Luc Garraud. La démarche pluridisciplinaire a été présentée au début du mois d'octobre dernier au 16^e séminaire annuel d'ethnobotanique du domaine européen à Salagon (Alpes-de-Haute-Provence) et doit donner lieu à un article scientifique. Dans le cadre de ce soutien financier, il est prévu de réaliser une exposition itinérante qui sera mise en place à l'issue du travail d'enquête ethnographique et dans le cadre d'une démarche participative, menée avec l'ensemble des personnes qui ont été interrogées dans le cadre de l'enquête.

Compte-tenu des acquis de ces travaux et de l'intérêt manifesté pour la question du tilleul comme patrimoine mais aussi comme filière, il apparaît intéressant de pouvoir envisager des prolongements de cette action dans trois directions :

- ◆ Poursuivre les actions de connaissance du tilleul domestique en prolongeant pour l'année 2018 la mission confiée à l'ethnologue : le gel du printemps 2017 a empêché de mener l'enquête ethnographique sur le tilleul domestique sur l'ensemble du territoire. Ce travail serait mené aussi en partenariat avec le CBNA qui serait alors valorisé dans le cadre d'un dossier de subvention. Ce complément permettra aussi de conforter la dimension participative de la démarche. Des coopérations complémentaires sont envisagées, notamment avec l'Université de Montpellier
- ◆ Organiser le transfert des connaissances acquises en direction des professionnels et du grand public par la publication de supports d'information et de communication sur les différentes variétés de tilleul et l'histoire de celui-ci. Ces actions pourraient être également menées en lien avec des acteurs culturels du territoire du Pays Une Autre Provence, comme le château de Suze-la-Rousse.
- ◆ Favoriser une réorganisation des professionnels qui travaillent dans la filière du tilleul, dans le cadre d'une démarche interprofessionnelle : à l'occasion de l'enquête ethnographique, il est apparu que les cueilleurs

étaient souvent isolés, plus ou moins bien formés et que le syndicat des producteurs du tilleul ne fédérait qu'un nombre restreint d'acteurs. Or, la mise en place d'une démarche de qualité, voire de labellisation, ne peut passer que par la définition d'enjeux communs à un plus grand nombre. Par ailleurs, la diminution du nombre de cueilleurs, liée au vieillissement d'un grand nombre d'entre eux, entrave le développement de la filière, notamment en culture biologique. Il apparaît enfin que la ressource (les tilleuls domestiques, susceptibles d'être reconnus en culture biologique) mérite d'être mieux connue et entretenue. Il est donc proposé d'engager des actions destinées à accroître le nombre de cueilleurs, à les former sur les types de taille, à repérer les tilleuls susceptibles d'être référencés pour la filière biologique et à mettre en relation propriétaires et cueilleurs, à rendre plus appréhendables les prix pour les producteurs.

- ◆ Engager des actions destinées à favoriser la reconnaissance du tilleul des Baronnies comme production spécifique du territoire, sous différentes formes (ateliers avec des étudiants et des entreprises sur de nouveaux usages, travail autour d'une labellisation « marque Parc », etc.). ce travail sera mené en lien avec l'interprofession.

Par ailleurs, le syndicat des producteurs du tilleul sera accompagné techniquement pour l'obtention de subventions destinées à réaliser des investissements, liés notamment au séchage.

Pour engager ces actions, il est proposé de solliciter le Pays « Une Autre Provence » au titre du programme Leader et les collectivités (Département, Région) susceptibles d'être intéressées par ces actions.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de poursuivre le programme intitulé « redécouvrir le tilleul des Baronnies provençales »
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ